



Duplicata de livret de famille

Par **sabi**, le **11/05/2008** à **18:30**

bonjour , je suis une algerienne instalé en algerie , j'ai ma mere qui as eu sa naturalisation en france en 2006 , plus la transcription de mes freres et soeurs qui ont la nationalité francaise sur le livret de famille, moi et le reste de la famille ne la possèdent pas nous ne sommes pas iscrit , et avans meme que je la demande ma mere décède , les papiers justifient mes direes sont perdus ma question est quelles sont les démarches a suivre pour avoir une copie du livret afin que je regularise ma situation? ai je le droit d'avoir une naturalisation a mon tour a travers ce document ? merci